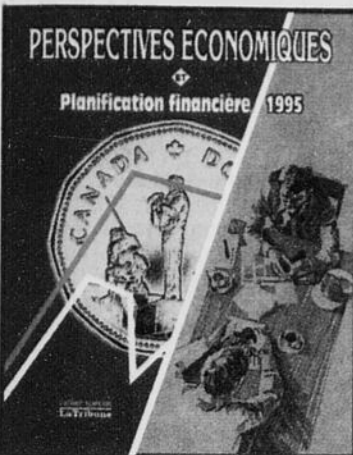


À L'INTÉRIEUR



Un cahier spécial

- Sherbrooke mise sur le savoir
- Une croissance de l'emploi en 95
- Les prévisions économiques pour la grande région
- Des informations sur les REER

NOYADE A3



Les plongeurs de la SQ repêchent le corps de Nil Dezainde

Chez nous

East Angus

La pépinière sera vendue en bloc Brome-Missisquoi

Le maire de Magog donne son appui au candidat conservateur

CAHIER B

LES SPORTS C1



Le Canadien gagne et doit un gros merci à Patrick Roy

MÉTÉO A2

(26e jour de l'année)
Ciel variable, maximum -6
Lever du soleil: 7h15
Coucher du soleil: 16h44
Demain: soleil, max. -11

La main-d'oeuvre reste tiède

□ Une journée «Portes ouvertes» pour combler 200 emplois attire seulement 90 visiteurs à Lac-Mégantic

Sylvie PION Lac-Mégantic

C'était bien loin de la ruée vers l'or hier à Lac-Mégantic alors que 90 personnes ont

manifesté, sans trop d'enthousiasme, un certain intérêt pour les quelque 200 emplois disponibles dans l'industrie régionale de la confection.

Pourtant, six entreprises, dans le cadre de la Semaine de la confec-

tion, déroulaient le tapis rouge pour accueillir d'éventuels travailleurs en offrant des visites guidées de leurs installations.

En dépit de la réponse, les organisateurs de cette vaste opération «portes ouvertes» ont néanmoins

crié victoire. Les 90 visiteurs, même si certains avaient davantage l'air de touristes que de personnes en quête de travail, représentent le double du nombre de personnes attendues, souligne Marielle Fecteau, la grande responsable de la journée d'hier.

pour la Corporation de développement industriel de Lac-Mégantic et le groupe IMPAC.

Dans un groupe de dix personnes à la recherche d'emplois, dont plusieurs jeunes, dans lequel s'était glissée la représentante de La Tribune, seulement une personne a manifesté un certain intérêt pour un emploi dans le domaine au terme de la visite de deux usines. D'autres étaient plus préoccupées à parler de leurs activités sociales ou de l'habileté des couturières que de l'emploi offert...

Malgré un taux de chômage qui oscille autour des 10 pour cent dans la région de l'Estrie, les entreprises qui ont participé à la journée portes ouvertes prenent pour les emplois offerts. Pour attirer des travailleurs, elles doivent combattre des facteurs négatifs: l'éloignement relatif, la réputation à refaire du monde de la confection et les salaires, souvent plus près du minimum plutôt que de la barre des 10 ou 15 \$ l'heure.

Des employeurs encouragés

Dans 12 industries de confection de la MRC du Granit, près de 200 emplois de couturières et de finisseurs aux chaussures sont à combler pour l'année 1995. Éprouvant de la difficulté à recruter et à conserver leurs employés, certains industriels ont pu, grâce à cet événement, donner une meilleure image du travail en usine et dans cette industrie.

Yves Royer, de L.P. Royer inc. de Lac-Drolet a affirmé que l'image que se font les gens de l'usine doit changer. «Certains voient la "shop" comme un endroit sombre et malpropre, pourtant, c'est le contraire. Dans l'usine, c'est plus propre que les ateliers de soudure par exemple et nous ne travaillons pas avec de produits chimiques.»

Afin de convaincre l'auditoire, M. Royer y est allé de quelques comparaisons avec d'autres secteurs. Au niveau des salaires, il soutient que les salaires payés dans le secteur de la confection et de la chaussure en Estrie égalent ou dépassent les salaires horaires du coiffeur, du mécanicien d'entretien ou du commis-comptable.

«Dans la MRC, les gens qui travaillent dans le textile font en moyenne 10 \$ l'heure, ce qui est très comparable aux autres secteurs.»

M. Royer a ajouté que les personnes qui désirent occuper un poste dans les différentes entreprises doivent savoir qu'il y a des possibilités d'avancement. «Sur les 1300 emplois que génère l'industrie de la confection, environ 20 à 30 pour cent des postes ne sont pas des emplois de production mais d'administration.»

Une hausse de taxes soulève la colère d'un couple de Saint-Elie

Gilles FISETTE St-Elie d'Orford

Un couple du chemin St-Jacques, à St-Elie d'Orford, Madeleine et Jacques Lavoie, dénonce la hausse majeure de l'évaluation de leur résidence et y voit là un moyen détourné utilisé par la municipalité pour empêcher davantage de revenus après avoir clamé bien haut qu'il n'y aurait pas de hausse du taux de taxe en 1995.

Les Lavoie sont tellement en fureur que, aux grands maux, les grands remèdes, ils ont posé, hier midi, une énorme pancarte sur leur terrain où ils ont écrit le montant que représente cette hausse d'évaluation. De 110 700 \$, la valeur de leur propriété passe d'un seul coup à 136 900 \$, soit une augmentation de 26 200 \$ ou de 23 pour cent. Du même coup, leur compte de taxes passe de 2840 à 3100 \$, une hausse de 9,1 pour cent.

«C'est scandaleux», laisse tomber M. Lavoie. «On travaille comme des fous. On est obligé de couper nos tarifs pour survivre et la ville passe en arrière pour ramasser les profits...»

Selon eux, le compte de taxe a beau être basé sur un nouveau rôle d'évaluation, l'ancien rôle reflétait déjà la réelle valeur marchande de la propriété. Il serait donc impossible que le prix des maisons ait augmenté de 23 pour cent au cours des trois dernières années puisque tous



Les Lavoie, de Saint-Elie d'Orford, ont installé une immense pancarte sur leur propriété afin de dénoncer la hausse de taxes consécutive à l'augmentation de leur évaluation. Ils espèrent mobiliser leurs concitoyens qui vivent la même situation mais qui n'osent pas s'en plaindre.

les experts s'entendent pour dire que les prix ont, au contraire, encaissé une légère baisse ces dernières années. Bâtie en 1986, la valeur de la maison avait été établie à 70 500 \$. En 1989, la valeur avait bondi à 97 000 \$, puis était passée à 110 700 \$ en 1992 avant de grimper à 136 900 \$, sans qu'aucune amélioration n'ait été apportée à la résidence.

«Savoir que je pourrais avoir 136 900 \$ pour ma maison, je vendrais immédiatement et je m'en construirais une autre identique, à moindre coût... Ici, il y a un fossé pour les eaux pluviales. Il n'y a pas

de trottoir. Il n'y a pas de nouveaux services à St-Elie. Comment pourrait-on exiger 136 900 \$ pour ma maison?»

Par leur pancarte, les Lavoie comptent attirer l'attention et décourager les visiteurs qui songeraient à s'installer dans le nouveau développement résidentiel, au bout du chemin St-Jacques.

Les griefs des Lavoie contre leur municipalité ne s'arrêtent pas là. Ils viennent tout juste de recevoir un compte de taxe d'eau pour l'an dernier, une facture de 165 \$ dont 130 \$ pour l'eau et 35 \$ pour les eaux usées. Or, rétorquent-ils, la maison

est reliée au système de la ville mais, dans les faits, on consomme plutôt l'eau provenant du puits artésien.

Les Lavoie disent n'avoir pas eu d'aide de la ville sinon de se faire répondre qu'ils n'ont qu'à s'adresser aux petites créances pour obtenir le formulaire de réclamation. Ce qu'ils ont fait.

Aujourd'hui, ils espèrent mobiliser tous les citoyens qui vivent la même situation mais qui n'osaient pas s'en plaindre.

Une réplique (A3)

- Un éditorial (A4)

Le Oui ne rallie pas une majorité

La réponse à un imposant sondage varie selon la formulation de la question

Jocelyne RICHER Montréal (PC)

Le gouvernement de Jacques Parizeau n'a pas encore réussi à obtenir une majorité d'électeurs enclins à adhérer à son projet de souveraineté, si on se fie aux résultats d'un imposant sondage qui donne 46 pour cent d'intention de vote en faveur du projet de loi présenté à l'Assemblée nationale déclarant la souveraineté du Québec.

Sauf que, d'un point de vue stratégique, le gouvernement péquiste semble avoir choisi la bonne voie en demandant aux Québécois de voter pour une loi car l'appui à son projet de souveraineté chute de façon importante quand la question posée est plus directe.

Ainsi, si on leur demande: «Voulez-vous que le Québec se sépare du Canada et devienne un pays indépendant», les Québécois disent oui à seulement 40 pour cent et non à 60 pour cent (après répartition des indécis), soit une proportion identique à celle obtenue en 1980.

Avec sa question, telle que formulée dans l'avant-projet de loi, le gouvernement réussit tout de même à gagner à sa cause une majorité de francophones (54 pour cent), et va même jusqu'à séduire certains anglophones (7 pour cent) et des allophones (21 pour cent).

Ce sondage, présenté comme le plus important jamais réalisé au Québec, a été commandé conjointement par le Parti libéral du Québec, le Parti libéral du Canada, le

Parti progressiste-conservateur et le Conseil pour l'unité canadienne.

Il a été mené simultanément par trois firmes de sondages (Créatec+, CROP et SOM) auprès de 10 000 personnes dans tous les coins du Québec, entre les 11 et 19 janvier. Vu son très vaste échantillonnage, sa marge d'erreur est de plus ou moins un pour cent, 19 fois sur 20.

Il ressort notamment de ce sondage que bon nombre de Québécois comprennent plus ou moins bien la question posée dans l'avant-projet de loi du gouvernement.

Cette confusion apparente quant à la nature du projet défendu par le gouvernement Parizeau ne dit rien de bon au président du comité référendaire du PLO, Michel Bélanger, qui juge inadmissible de voir une forte proportion de Québécois répondre différemment selon la question posée.

«Si on veut un vaste consensus, il doit s'appuyer sur une question claire, car s'il y a une confusion, cela ne donne pas une base solide au projet», a dit M. Bélanger.

Sur une base régionale, on découvre qu'avec la question posée par le gouvernement, le «oui» l'emporte dans cinq régions sur huit: Saguenay-Lac-St-Jean (62 pour cent), Mauricie (54 pour cent), Québec (51 pour cent), Bas-St-Laurent-Gaspésie (56 pour cent) et Abitibi-Témiscamingue (52 pour cent). Mais même avec une question moins tranchante, le «non» est très majoritaire dans l'Outaouais (74 pour cent), en Estrie (55 pour cent) et à Montréal (57 pour cent).

Plus le gros lot est élevé, plus on mise...

Michel RONDEAU Sherbrooke

La même question revient à toutes les fois que le gros lot d'une loterie offre un montant exceptionnel, comme le lot de la 6/49 établi à 19 millions \$ hier soir: est-ce trop?

Selon une étude déjà effectuée par Loto-Québec, les joueurs ont tendance à croire qu'il vaudrait mieux offrir un plus grand nombre de prix de moindre valeur afin d'augmenter les chances de gagner... sauf qu'ils ne parlent pas le même langage que leur porte-monnaie.

«Les gens disent préférer des lots plus petits, mais ils achètent moins de billets quand on fait un tirage de 10 prix de 1 million \$ qu'au moment de tirages comme celui de 19 millions \$ de ce soir (hier)», affirme Jean-Pierre Roy, agent d'information de Loto-Québec.

Un tirage comme celui de la semaine dernière, qui offrait un lot de 15 millions \$, a généré des revenus de 46 millions \$ dans l'ensemble du Canada, dont 12,6 millions \$ au Québec seulement, indique M. Roy. Hier, le tirage de 19 millions \$ avait engendré des ventes de 14 millions \$ au Québec seulement et Loto-Québec ne savait pas encore ce que ce serait dans l'ensemble du Canada. «Mais nous allons certainement dépasser les 46 millions \$ de la semaine dernière.»

Le gros lot de la 6-49 d'hier était constitué de montants non gagnés ou non réclamés lors des tirages antérieurs.



Avec un lot annoncé de 19 millions \$ au tirage de la 6/49 d'hier soir, les acheteurs faisaient la file en après-midi au kiosque de Loto-Québec.

19 millions \$, de quoi rêver! (A2)

EMPLOIS DU JOUR

Coiffeur/euse-conseiller/e
Code prof: 6271 # 2917632
Lieu: Sherbrooke (Carrefour de l'Estrie)
Salaire: 7 \$/heure, 1 plein temps et 1 temps partiel
Exigences: six mois d'expérience requis avec ou sans diplôme, entretient, expérience de vente un atout, belle présentation, disponible lundi au dimanche jour et soir
Fonctions: conseiller clients dans choix de coiffures par ordinateur au Carrefour de l'Estrie dans un kiosque ouvert 7 jours.

Soudeur/euse assembleur/euse
Code prof: 2265 # 2928342
Lieu: Bromptonville
Salaire: 10 \$/heure ou + selon expérience, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: 5 ans expérience comme assembleur/euse soudeur/euse, capable de faire «lay-out» à partir des plans d'ingénieur, personne débrouillarde et responsable
Fonctions: assembler et souder différents produits (structure d'acier).

Concepteur/trice de moules
Code prof: 2232 # 2935223
Lieu: Waterville
Salaire: à discuter, permanent plein temps 37.5 heures/semaine, jour
Exigences: formation conception mécanique ou conception d'outillage, deux ans expérience minimum relié en conception et gestion de projet, bilingue, connaissance de la métrologie et logiciels conception (2D et 3D)
Fonctions: expérience en négociation fournisseurs, clients, conception et modification de moules pour pièces de caoutchouc, participer au développement de procédés, analyse et lecture de dossiers.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.



Mme Yvette Lauzon promettait hier de faire des heureux si elle gagnait les 19 millions \$ de la 6-49.

Une filée constamment renouvelée devant les kiosques de Loto-Québec

«C'est bien trop pour une seule personne» — une joueuse à la 6-49

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Ah, je ferais des heureux!» s'exclame Mme Yvette Lauzon, en quittant le kiosque de Loto-Québec de la place Belvédère, après avoir acheté quelques billets, dont un de la 6-49, qui pouvait lui rapporter 19 millions \$, lors du tirage d'hier soir.

La filée des acheteurs de billets ne cessait de se reformer au fur et à mesure que les clients passaient au comptoir. Des hommes, des femmes de tous âges se succédaient.

Interrogée sur ce qu'elle allait faire si elle gagnait le lot de 19 millions \$, Mme Lauzon, une Sherbrookeoise, a répondu:

«J'en distribuerais pas mal. C'est bien trop pour une seule personne.» Ses cadeaux, révaillent-elle, permettraient à ses proches de payer leurs dettes.

Ce n'était pas la somme de 19 millions \$ qui l'attirait hier. «J'en achète presque toujours deux ou trois billets par semaine: la Super-7, la 6-49. Je n'en prends pas plus quand il y a un gros lot.»

Souriante, elle laisse tomber: «Ça coûte cher et on gagne jamais...»

Mme Simone Boutin, de Sherbrooke aussi, abonde dans le même sens: «On a toujours espérance de gagner, mais c'est jamais arrivé.» Elle n'achète pas souvent de billet, confie-t-elle. Généralement c'est la Super-7. «Parce que 7, c'est supposé être un chiffre chanceux.»

Hier, en achetant un billet de 6-49, elle

confiait, sans trop croire qu'elle puisse gagner, que, si le gros lot de 19 millions \$ lui tombait dans les mains, elle en ferait profiter ses enfants.

Mme Huguette Hébert, aussi de Sherbrooke, révélait qu'elle avait déjà elle-même participé à une recherche, commandée par Loto-Québec selon son souvenir, afin de savoir si les gens préféraient le tirage d'un gros lot comme celui d'hier ou s'ils aimeraient mieux que la somme soit divisée en plus petits lots pour faire un plus grand nombre de gagnants. «La majorité avait répondu qu'ils aimeraient mieux plusieurs lots plus petits, mais Loto-Québec offre encore des lots de plusieurs millions \$ comme aujourd'hui.»

Néanmoins, elle espérait quand même gagner le gros lot hier. «Je le partagerais.» Elle se procure un billet de temps à autre.

Troisième vol d'un véhicule spécialisé en une dizaine de jours

Saint-Élie d'Orford (PSJ)

Câble Axion Digetel de Magog. On retrouve le nom de l'entreprise sur le camion.

Pour la troisième fois en l'espace de dix jours, une autre entreprise de Sherbrooke et de la grande banlieue se retrouve victime du vol d'une grosse pièce d'équipement sous la forme d'un véhicule spécialement conçu et équipé pour ses besoins.

Dans la nuit de mercredi à hier, des voleurs se sont emparé d'une fourgonnette GMC Vendura 1995, de couleur gris, muni d'un moteur diesel et pourvu d'une nacelle jaune avec un mât argent et d'une échelle. Le véhicule a un gyrophare jaune et une bavette à l'avant.

Le vol est survenu dans une cour privée du quartier résidentiel Les Tourterelles, à Saint-Élie d'Orford.

Ce camion d'une valeur de 60 000 \$ appartient à l'entreprise

60 000\$ et 45 000\$

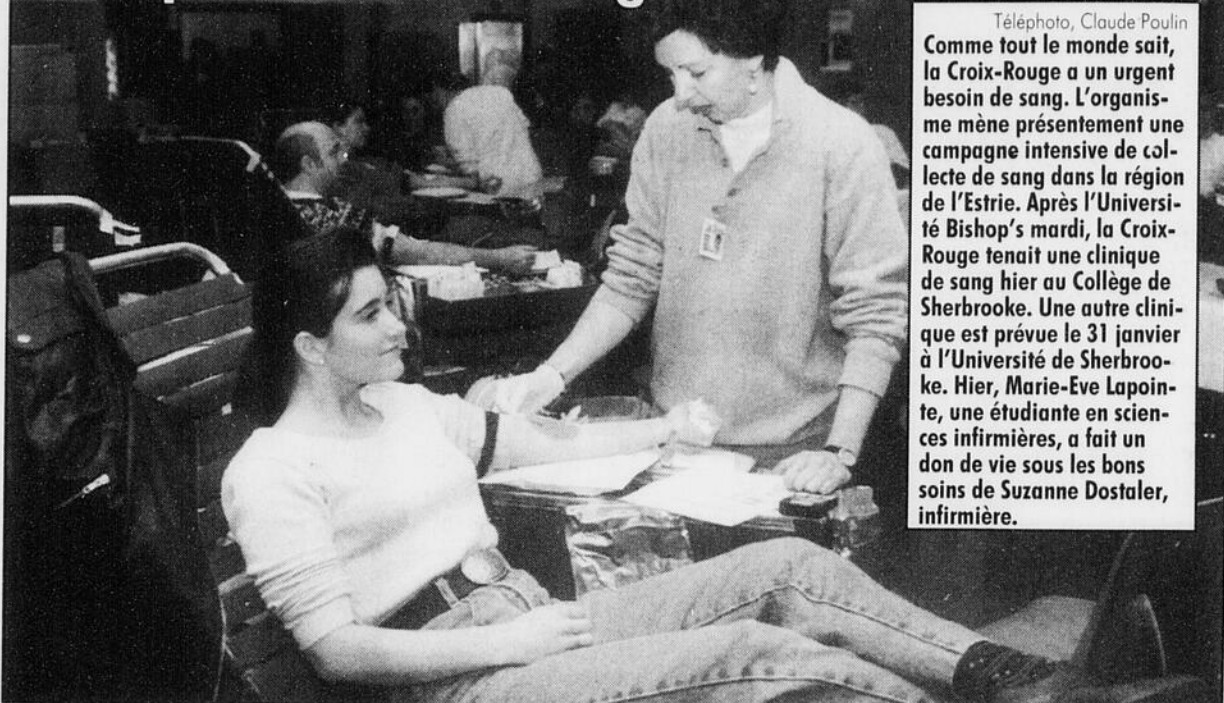
Il y a une dizaine de jours l'entreprise Laboratoires Shermont, rue Bonin, à Sherbrooke, déplorait le vol d'une camionnette Ford F350 1993 avec un moteur diesel, conçue pour le transport d'équipement de forage.

Le vol se chiffrait également à plus de 60 000 \$.

Deux jours plus tard, rue Laval, à Bromptonville, la compagnie SOESCA subissait le même sort en constatant la disparition d'une camionnette Ford 1994 de modèle F350, dotée d'une cabine vert pâle et d'une boîte vert foncé.

La valeur du véhicule et de l'équipement avait été établie à près de 45 000 \$.

Une pinte de bon sang



Comme tout le monde sait, la Croix-Rouge a un urgent besoin de sang. L'organisme mène présentement une campagne intensive de collecte de sang dans la région de l'Estrie. Après l'Université Bishop's mardi, la Croix-Rouge tenait une clinique de sang hier au Collège de Sherbrooke. Une autre clinique est prévue le 31 janvier à l'Université de Sherbrooke. Hier, Marie-Eve Lapointe, une étudiante en sciences infirmières, a fait un don de vie sous les bons soins de Suzanne Dostaler, infirmière.

Un minimum de 211 000 \$ pour les maladies du coeur

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Fondation des maladies du coeur du Québec, région Estrie, lance sa campagne de financement 1995 avec un objectif minimum de 211 000 \$.

«J'ai perdu mon père en 1967 à l'âge de 45 ans, je me suis jurée que si jamais cette cause-là aboutissait devant moi, je m'impliquerais; trop de gens meurent encore de maladies cardiovasculaires», a indiqué hier en conférence de presse la présidente d'honneur de la campagne, la fem-

me d'affaires Lynn Charpentier.

Tout en soulignant que l'an dernier la Fondation avait remis 340 000 \$ à la région pour la recherche, Mme Charpentier a fait part de son intention de dépasser l'objectif de 211 000 \$.

L'objectif provincial de la Fondation est de 4,3 millions \$.

Plusieurs activités de financement sont prévues en région au cours du mois de février, entre autres une vente de «gratteux» au coût de 2 \$ dans les 18 magasins Provigo de l'Estrie, la vente de macarons, du porte-à-porte, de même que des cliniques de prévention dans les centres commerciaux.

Au cours de cette conférence de presse, à laquelle assistaient entre autres le maire suppléant de Sherbrooke, Laurier Cusseau, et le maire d'Ascot, Robert Pouliot, plusieurs invités ont souligné les ravages des maladies du coeur.

Gerry Bélanger, ancien propriétaire du service de lutte contre les incendies Sécurité 77, a livré un vibrant témoignage sur sa propre expérience.

«Après avoir franchi le cap de la soixantaine, j'en suis rendu à mon troisième souffle de vie», a-t-il expliqué, soulignant qu'il avait subi une première intervention chirurgicale à 23 ans, puis, plus récemment, alors qu'il a dû recevoir un stimulateur cardiaque.

M. Bélanger, qui était accompagné de sa petite-fille Joanie Côté, a mis les gens en garde contre le stress «qui se jette toujours sur la partie la plus faible de votre organisme».

Le président régional de la Fondation, l'ex-conseiller municipal Ulrich Chainé, a pour sa part lancé «un appel quasiment désespéré au nom des 19 000 Québécois qui meurent chaque année de maladies cardiovasculaires».

L'animateur Pierre Therrien (La course destination monde et Trois gars un samedi soir), qui est président d'honneur provincial de la campagne 1995, a lui aussi insisté sur l'importance de «continuer la recherche», rappelant que l'an dernier la campagne de financement a permis de remettre 3,4 millions \$ aux chercheurs.

LA LOTTO 6 / 49	7-8-31-35-37-41 (42)
L'EXTRA	5 3 2 1 8 5
LA QUOTIDIENNE	9 5 0 - 9 2 9 2

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 511 K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: 53.43
Coût à l'abonné: 53.65

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélets et camélets motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$150.00

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

AVIS AUX ANNONCEURS

SAMEDI 11 FÉVRIER 1995

La Tribune

PUBLIERA SON CAHIER SPÉCIAL SUR LE

GRAND PRIX DE VALCOURT

FAITES CONNAÎTRE VOS PRODUITS ET SERVICES À UNE CLIENTÈLE BIEN CIBLÉE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE AVANT LE 1er FÉVRIER 1995

POUR PLUS D'INFORMATION: **564-5450**

EXTÉRIEUR: 1 800 567-6955

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal Sherbrooke (Québec)

LOGE DES ELANS

VENDREDI 27 JANVIER 1995

STEAK CHARCOAL
en l'honneur de PAUL GARANT
Les chefs du club
À venir, mercredi 8 février 1995
Souper à la perche à volonté

RÉSERVATIONS: 569-1600

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 94-01-25

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
795897	10 000 \$	696333	10 000 \$
95897	1 000 \$	96333	1 000 \$
5897	100 \$	6333	100 \$
897	10 \$	333	10 \$
97	5 \$	33	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
362304	10 000 \$	624916	100 000 \$
62304	1 000 \$	24916	1 000 \$
2304	100 \$	4916	100 \$
304	10 \$	916	10 \$
04	5 \$	16	5 \$
5 ^e numéro		6 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
36230	1 000 \$	62491	1 000 \$
3623	100 \$	6249	100 \$
362	10 \$	624	10 \$
36	5 \$	62	5 \$

Banco

2	6	7	9	15	
18	22	23	26	27	
32	41	43	49	50	
Tirage du 94-01-25	54	61	64	66	68

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max -6	min -12	max -11	-20/-10	-18/-7

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.		
Barcelone	11 18	Londres	5 9
Le Caire	10 17	Los Angeles	12 17
Chicago	-14 -4	Madrid	9 13
Copenhague	02 04	Miami	9 19
Francofort	01 08	New York	2 4
Geneve	1 11	Oslo	-10 -2
Helsinki	-3 02	Paris	10 13
Jérusalem	6 15	San Francisco	11 15

INDEX

Arts:	B-4	Info-Jeunes:	C-6
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	B-8	Petites annonces:	B-6
Économie:	B-10	Sports:	C-1
Éditorial:	A-4		

La grande estrade n'a plus sa raison d'être

Le club de soccer Les Verts de Sherbrooke demande sa démolition

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

N'en déplaise au Fonds du patrimoine estrien, le club de soccer Les Verts de Sherbrooke n'a aucunement l'intention de demander la tenue d'un atelier public de travail avant le 6 février de façon à sauver la grande estrade.

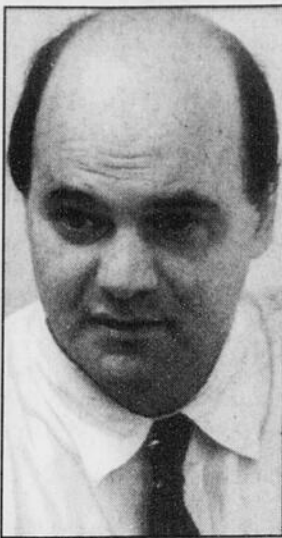
Bien au contraire, le club de soccer qui regroupe annuellement 1400 jeunes adeptes, souhaite la démolition de la grande estrade du Plateau Parc et ce dans les plus brefs délais.

Principal utilisateur du Plateau Parc en été, le club de soccer convient que la grande estrade n'a plus sa raison d'être. Le club prend en considération l'état lamentable du bâtiment et le fait que sa démolition cadre bien avec la vocation du Plateau Parc.

Le club de soccer a-t-il l'impression d'être utilisé par certaines parties, notamment par le conseiller du district de Saint-Jean Baptiste, Michel Carrier, qui s'est fait le défenseur de la grande estrade?



Margot Orfali



André Cabana

«Le point de vue de Michel Carrier ne représente pas le nôtre, d'expliquer André Cabana, directeur général du club de soccer. Nous ne sommes associés à personne. Ceci étant dit, nous sommes d'accord à être consultés sur l'aménagement futur du Plateau Parc.»

Hier, la direction du club de soccer a fait parvenir une lettre à chaque conseiller afin de clarifier sa position. Lundi, le Fonds du patrimoine estrien demandait au conseil la tenue d'un atelier de travail devant porter sur l'aménagement du Plateau Parc et réunissant le club de soccer, des citoyens du quartier et la Corporation de l'Exposition régionale et agricole de Sherbrooke (CERAS).

Rappelons que CERAS a récemment adopté une résolution demandant aussi la démolition de la grande estrade, du moment que le pavillon de l'artisanat et le casino soient préservés et que des gradins mobiles soient ajoutés.

«La grande estrade n'est pas utilisable pour du soccer, de confier Margot Orfali, présidente du club de soccer Les Verts de Sherbrooke en entrevue à La Tribune. Elle est située trop loin des terrains de soccer et

elle est assez dangereuse. Chaque été, il y a des jeunes qui grimpent sur le toit.»

André Cabana devait ajouter que tout en étant le principal utilisateur du Plateau Parc, son organisation ne peut se servir de la grande estrade.

«Il y a l'aspect esthétique aussi, dit-il. Quand les gens de l'extérieur viennent jouer ici, ils nous demandent infailliblement à quoi ça sert.»

Il y a quelque temps, le club de soccer a fait connaître ses besoins aux services récréatifs de la Ville de Sherbrooke quant à un projet d'aménagement du Plateau Parc. Suivant un scénario, tous les terrains de soccer seraient regroupés au Plateau Parc, libérant ainsi le parc Jacques-Cartier.

Le regroupement des terrains de soccer et l'ajout de gradins mobiles au Plateau Parc conviendraient mieux au club de soccer.

«Ce n'est pas un besoin pressant, de commenter Margot Orfali, mais quand cela va se faire, on dira tant mieux. Cela va nous éviter de faire le taxi entre les terrains.»

NOYADE DANS LES EAUX GLACÉES DU LAC MEMPHRÉMAGOG

Le corps de Nil Dézainde repêché

Yvon ROUSSEAU Austin

Il a fallu moins d'une heure aux plongeurs de la Sûreté du Québec, hier matin, pour récupérer le corps de M. Nil Dézainde, 38 ans, du Canton de Magog, dans les eaux glacées du lac Memphrémagog.

Le pêcheur a coulé à pic avec son cousin, Réal Dézainde, âgé de 64 ans, de Magog, lors d'une excursion en chaloupe. A la suite d'une manoeuvre, l'embarcation a chaviré vers 14h30 mardi, non loin de la baie Sargent, à proximité de l'île Lord, et à faible distance de la petite municipalité d'Austin. Les pêcheurs se trouvaient à environ 15 mètres de la rive, par une profondeur d'environ 10 mètres.

«Je viens de perdre un bon «chum», de commenter son frère, M. Denis Dézainde, visiblement secoué par le chagrin, dans les minutes qui ont suivi la récupération du corps, mais je suis content qu'on ait réussi à le trouver aussi rapidement.»

Le survivant, M. Réal Dézainde, qui a réussi à se rendre jusqu'au rivage, a été traité pour hypothermie, et il a pu quitter l'hôpital La Providence de Magog en début d'après-midi hier. Les indications très précises fournies à la police par les témoins ont permis aux plongeurs de la SQ de trouver rapidement le corps du disparu.

Une fausse manoeuvre

La noyade de M. Nil Dézainde semble attribuable à une fausse manoeuvre, dans l'embarcation en aluminium d'une longueur de quatre mètres, qui était munie d'un moteur hors-bord de huit forces.

«C'est du moins l'hypothèse que nous retenons pour le moment», de souligner l'agent Serge Dubord, responsable de l'information à la division de l'Estrée de la Sûreté du Québec. Il semble que la chaloupe a chaviré au moment où les deux pêcheurs s'apprétaient à capturer une truite à l'aide d'une pêche. Les deux hommes se seraient penchés du même côté ce qui a projeté les deux pêcheurs dans l'eau froide.

M. Réal Dézainde, agrippé à un réservoir d'essence, a réussi à atteindre le rivage, mais il était détrempé, gelé et complètement épuisé à son arrivée. A un certain moment, il a tourné la tête et a vu son cousin en difficulté, puis il a constaté qu'il flottait sur le dos. M. Philip Stone, qui réside tout près de là, a aussi vu que M. Nil Dézainde était en difficulté, mais le temps d'aller chercher une embarcation, à deux pas de là, le malheureux avait disparu.

Les deux pêcheurs, qui pêchaient à la cuiller dans le secteur, étaient vêtus de lourds habits d'hiver et ils chaussaient de grosses bottes, ce qui ne leur facilitait pas la tâche de nager jusqu'à la rive. De plus, la victime a subi un grave accident de la route récemment et il était en convalescence, ce qui aurait pu lui rendre la tâche de nager encore plus pénible.



Photo La Tribune, par Yvon Rousseau
Les hommes-grenouilles de la Sûreté du Québec viennent de retirer le corps de M. Nil Dézainde des eaux froides du lac Memphrémagog sous les yeux de sa fille aînée, Vicky. Il a fallu moins d'une heure aux plongeurs de la SQ pour trouver le corps.

La victime était un mordu de la pêche

Yvon ROUSSEAU Austin

«**M**on frère Nil connaissait bien le lac Memphrémagog et il était un vrai mordu de la pêche; il y venait presque tous les jours», de commenter M. Denis Dézainde, au moment où les plongeurs de la Sûreté du Québec se préparaient à aller fouiller le fond de la nappe d'eau hier matin.

Quelques minutes plus tard, les plongeurs ont retrouvé le corps du pêcheur de 38 ans, du Canton de Magog, disparu la veille alors qu'il tentait de regagner la rive avec Réal Dézainde, 64 ans, de Magog, après que leur chaloupe ait chaviré.

M. Denis Dézainde ne se faisait pas d'illusions et il ne s'attendait pas à revoir son frère vivant, d'autant plus que deux témoins l'avaient vu sombrer.

Il était soulagé qu'on le retrouve aussi rapidement, tout comme les deux filles de la victime, Tania et Vicky, atterrées par la noyade de leur père. Elles ne se faisaient pas d'illusions. «Nous étions inquiets lorsque nous avons vu que mon père tardait à revenir mardi, de mentionner Vicky, et nous avons appelé un de ses amis avec qui il va souvent à la pêche». «Ce dernier nous a dit qu'il avait entendu à la radio que quelqu'un venait de se noyer dans le secteur du lac Memphrémagog, particulièrement affectonné par mon père, et deux témoins l'ont vu couler dans les eaux glacées.»

Vicky a rappelé que son père travaillait à la Brasserie La Seigneurie, de Sherbrooke, mais qu'il était présentement en convalescence, à la suite d'un grave accident de la route. «Il venait souvent à la pêche et nous savions que cet endroit, c'était sa place pour pêcher», de conclure Vicky Dézainde, visiblement émue.

«Les habits d'hiver et les grosses bottes,

ça ne les a sûrement pas aidés pour nager, de souligner M. Denis Dézainde, car mon

frère est normalement assez en forme pour nager sur cette distance, jusqu'à la rive.»

Ne prendre aucun risque

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les chances de survie pour une personne qui tombe à l'eau en hiver sont plutôt minces, mais l'Ambulance Saint-Jean a tout de même des recommandations bien précises pour les victimes de ce type d'accident.

«Lorsqu'une personne tombe à l'eau, son système circulatoire va ralentir. Le corps tombe en hypothermie (abaissement de la température au-dessous de la normale). Les chances de survie sont reliées à la température de l'eau, à la disponibilité des secours et aux premiers soins», explique Claire Lemelin, instructeur à l'Ambulance Saint-Jean.

«On ne peut pas donner de chiffres, tout dépend tellement des conditions», ajoute-t-elle.

«Quelqu'un qui reste dans l'eau trois minutes a des chances de survie, mais si c'est 15 minutes il y aura des séquelles au cerveau», prévient-elle.

«Le corps a une température normale de 37 degrés (Celsius). Ce qui est important c'est de sortir la victime de l'eau, lui enlever ses vêtements et la réchauffer, sans oublier d'appeler le plus rapidement possible une ambulance», dit-elle.

«Les chances de survie sont reliées aux premiers soins. Il faut vérifier les signes vitaux de la victime, sa respiration et son pouls. Il faut attendre au moins une minute avant de faire la réanimation cardio-respi-

atoire (le RCR) puisque le pouls peut être très lent...»

«Lorsque l'on est certain que le pouls est absent, on peut commencer la réanimation», mentionne Mme Lemelin.

La personne qui tombe à l'eau doit-elle tenter de rejoindre la rive à la nage?

Parfois cela vaut le coup, comme ce fut le cas mardi pour M. Réal Dézainde, qui a réussi à franchir à la nage les quelque 15 mètres (45 pieds) qui le séparaient de la rive du lac Brompton lorsque la glace a cédé sous le poids de leur motoneige.

«Si on nage, on perd encore davantage sa chaleur, mais cela dépend de la distance et surtout si une personne se trouve sur la rive pour donner du secours», signale Mme Lemelin.

«Il s'agit de la troisième victime de noyade en Estrie depuis le début de l'hiver, puisque André Joly et Nathalie Côté, tous deux de la région de Valcourt, ont sombré dans le lac Brompton lorsque la glace a cédé sous le poids de leur motoneige.»

«Si on nage, on perd encore davantage sa chaleur, mais cela dépend de la distance et surtout si une personne se trouve sur la rive pour donner du secours», signale Mme Lemelin.

«Il est préférable de demeurer sur place pour ne pas perdre sa chaleur», ajoute-t-elle, si, évidemment, il est possible d'être secouru.

Mais la solution la plus simple, indique l'Ambulance Saint-Jean, consiste évidemment à ne pas s'aventurer sur l'eau en hiver, ou à tout le moins de se munir d'un gilet de sauvetage lorsque l'on décide de le faire en embarcation.

Hausse majeure de l'évaluation de leur résidence à St-Élie d'Orford

La Ville renvoie les Lavoie à l'évaluateur

St-Élie d'Orford (GF)

«**J**e n'ai pas de commentaires à formuler... Ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. A la municipalité, nous sommes là pour rendre services à la population. C'est tout.»

C'est par ces mots que le directeur général de la municipalité, Pierre Auger, a réagi à l'annonce de la pose d'une pancarte de

protestation sur le terrain des Lavoie, sur le chemin St-Jacques, à St-Élie d'Orford.

Pour le reste, M. Auger explique que le compte de taxe est basé sur le nouveau rôle d'évaluation triennal, lequel vient remplacer le rôle établi en 1992. Ce rôle renferme la valeur estimative des propriétés telle que l'établit l'évaluateur.

«Quand un contribuable fait part de son insatisfaction, nous l'envoyons chez l'évaluateur. C'est la première chose à faire. Le citoyen s'assoit avec l'évaluateur qui possède

tous les détails qui justifient son évaluation. Il a tous les dossiers en main», souligne M. Auger.

Selon les Lavoie, la personne à qui ils se sont adressés à la Ville ne leur a jamais expliqué cette première procédure. Elle les a plutôt aiguillés vers la deuxième étape. Devant ces nouvelles informations rapportées par le journaliste, ils ont entrepris, hier après-midi, des démarches auprès de la firme d'évaluation en question.

Quant à la deuxième étape, explique M.

Auger, elle survient lorsqu'il n'y a pas eu d'entente entre l'évaluateur et le citoyen. Si le premier ne convainc pas le second de la justesse de son évaluation ou refuse de la modifier, le citoyen peut alors se tourner vers le bureau de révision. Il doit alors remplir un formulaire disponible à la cour des petites créances.

Hier, les Lavoie attendaient de recevoir ce formulaire par la poste. Ils l'ont demandé en début de semaine.

Quant au compte de taxe d'eau, M. Au-

ger explique que les Lavoie ont demandé et obtenu un raccordement au réseau de la ville. Pour le reste, dit-il, la ville n'a pas la possibilité de contrôler s'ils l'utilisent ou pas.

«C'est comme pour la cueillette des déchets... Nous avons un citoyen qui est propriétaire d'une entreprise de cueillette des déchets et il paie quand même pour le service municipal. Ce n'est pas parce que quelqu'un ne mettrait jamais de déchets au bord de la route qu'on ne lui chargerait pas une taxe pour la cueillette des ordures. Le service est là...»

Tout ce que pensent les Estriens de la Commission régionale d'étude sur le projet de souveraineté

Un sondage réalisé par le Groupe Everest pour LA TRIBUNE et CKSH-TV

Au bulletin de CKSH-TV, ce soir et demain, 18h30
À lire dans La Tribune, demain et samedi

Éditorial

Trop gâtés, les Estriens?

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) va recruter des immigrants dans la région de Montréal en vue de les former en couture industrielle. C'est qu'elle manque d'étudiants dans ce domaine. Mais c'est aussi parce que l'industrie a besoin de main-d'oeuvre.

Situation un peu bizarre, il faut bien l'admettre. Non seulement le programme de confection industrielle de vêtements dispensé par la CSCS est-il boudé par les jeunes de notre région, mais les usines ne parviennent pas à trouver suffisamment de travailleurs en Estrie.



Roch BILODEAU

Pourtant, le taux de chômage régional atteignait 10,6 pour cent en décembre. Un certain nombre d'emplois ont été créés en Estrie, mais la reprise économique a attiré beaucoup de monde sur le marché du travail. De sorte que plus d'un Estrien sur 10 recherche présentement un emploi. Cela, seulement sur une base officielle, bien sûr, car si l'on parle de toutes les personnes aptes au travail, la proportion est évidemment bien plus considérable.

Pendant ce temps, du côté de l'industrie, c'est la pénurie. On sait, par exemple, que dans la région de Lac-Mégantic, des entreprises de couture ont exprimé à plusieurs reprises des difficultés de recrutement. Même que la compagnie Canadelle a dû «importer» de la main-d'oeuvre d'aussi loin que la Gaspésie.

Il s'agit donc d'un net déséquilibre entre l'offre et la demande dans un secteur spécifique de notre marché du travail régional. Et c'est embarrassant. À première vue, il en effet difficile de s'expliquer pourquoi des emplois sont laissés vacants alors que le chômage et les traumatismes qu'il cause sont déplorés partout sur tous les tons dans notre région.

C'est peut-être que l'industrie en question souffre d'une mauvaise réputation. Mais c'est peut-être aussi que les prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale, assorties parfois d'un petit revenu au noir, suffisent à plusieurs et que ceux-là ne trouvent aucun véritable intérêt à travailler à plein temps.

Voilà un grave problème. Le fonctionnement de nos programmes de soutien au revenu et les possibilités créées par l'économie souterraine ont souvent comme effet de nuire à la réinsertion des chômeurs sur le marché du travail. Simplement parce que l'incitation est réduite sinon absente.

Il faut donc croire que, pour une raison ou une autre, les travailleurs recrutés à l'extérieur ont des motivations que nos chômeurs n'ont pas.

Ces gens-là seront les bienvenus ici, bien entendu. Ce sont autant de familles qui viendront contribuer à notre vie économique et sociale. Sauf qu'une question demeure: malgré tous les pleurs que l'on verse sur les ravages du chômage, les Estriens sont-ils trop gâtés pour saisir les emplois que d'autres sont prêts à venir occuper chez nous?

TRIBUNE LIBRE

Pas un jeu!

Plus on avance dans le dossier, plus on recule dans le bon sens. M. le ministre Rochon, la santé n'est pas un jeu; la maladie arrive sans avertir. Vous parlez de fermer des lits; le patient doit se soumettre et ne rien dire. Nous manquons de médecins, d'infirmières, les CLSC débordent. Qui fera les visites à domicile? Le balayeur? Cessez de rire du monde ainsi.

Je suis certaine qu'un ministre ou un député, quelque peu «fatigué», aura vite un lit et ce, sans attendre six à sept heures à la salle d'urgence. Avant les élections, vous avez couru après l'électeur; aujourd'hui, vous avez perdu la mémoire. Nous ne sommes pas dupes. Nous sommes des humains et nous exigeons respect et dignité.

Suzanne Gendron
Sherbrooke



Le ministre Jean Rochon

Déçu d'une pub de McDo

Aux restaurants McDonald's,

Je veux réagir à deux publicités télévisées projetées sur les écrans ces derniers mois. Je réagis à double titre: comme éducateur et comme parent.

Je fais référence à la publicité utilisant des enfants. L'un laisse tomber son ballon de l'automobile de ses parents; l'autre utilise un appareil photo pour faire du chantage aux dépens de sa gardienne.

Ce sont là, à mon avis, deux

comportements délinquants que vous valorisez. Cela m'apparaît aller à l'encontre de principes éducatifs. Manipuler les gens n'est pas un comportement acceptable et ne mérite pas de récompense.

Il est déjà assez difficile d'enseigner le respect aux enfants à l'école et à la maison. On n'a pas besoin que la publicité, si drôle se veuille-t-elle, vienne détruire les efforts de nombreux parents et éducateurs.

Je ne comprends pas McDonald's d'avoir acheté une telle

publicité. Cela me semble contradictoire avec l'engagement social de McDonald's pour le mieux-être des enfants.

J'espère que ces publicités seront retirées des écrans de télévision et qu'à l'avenir, les décideurs chez vous s'assureront de ne pas détruire ce que nous essayons de construire avec beaucoup d'efforts: enseigner aux enfants le respect.

Jean-Paul Poulin
Rock Forest

Plusieurs options

Cela fait des années qu'Ottawa se chicane avec Québec. Je propose donc à nos deux gouvernements d'offrir plusieurs choix lors du référendum de 1995. Il y aurait un premier tour de scrutin, puis un second tour où on ne garderait que les deux options les plus populaires.

Bien entendu - et pour en finir une fois pour toutes avec les coûteuses et vaines réformes constitutionnelles - on garderait pour le second tour l'option autonomiste la plus populaire ainsi que l'option fédéraliste la plus populaire.

Pour faire plaisir à MM. Chrétien et Johnson, la première option pourrait être la «séparation». Cette option fait peur et sous-entend de la violence, c'est pourquoi elle leur plaît tellement. Je me demande même si elle ne devrait pas être classée dans les choix fédéralistes.



Daniel Johnson Jacques Parizeau

La deuxième option pourrait être la «souveraineté» telle que proposée par le Parti québécois. Puisque ça fait plusieurs fois que les fédéralistes essaient de réformer la constitution, M. Parizeau, lui, a bien le droit de donner une deuxième chance au cœur souverainiste, non?

La troisième option pourrait être le «fédéralisme 82», c'est-à-dire la Loi constitutionnelle de 1982 imposée par MM. Trudeau et Chrétien. Comme cette loi n'a pas encore été approuvée par la

population, ce choix forcerait M. Chrétien à défendre son fédéralisme qui est à la fois «évolutif et centralisateur».

La quatrième option pourrait être l'«entente du Lac Meech». Les libéraux Frank McKenna, Jean Chrétien, Clyde Wells, Pierre Trudeau, Sharon Carstairs et Elijah Harper ont travaillé fort pour faire échouer Meech; ils pourraient nous rappeler pourquoi.

La cinquième option pourrait être «tantôt fédéraliste, tantôt souverainiste». Cette option aurait l'avantage de définir très clairement la position de M. Johnson et du PLQ.

Ça fait longtemps que je cogite et je crois avoir enfin trouvé la façon de mettre fin aux sempiternelles chicanes entre Ottawa et Québec.

Hélène Simard

ANALYSE

L'équipe de choc des revenus



Jacques PRONOVOST

Le conseil municipal de Sherbrooke vient de tenir un lac-à-l'épaule pour définir ses nouvelles façons de procéder. En sont ressorties de nouvelles orientations. Parfois clairement exprimées, parfois encore peu explicites. Jacques Pronovost, rédacteur en chef, tire des quelques explications données à la suite de cette rencontre de deux jours certaines hypothèses, certaines conclusions et certaines réflexions.

Plutôt que d'abolir le comité exécutif composé de trois élus et du maire comme il le proposait en campagne électorale, Jean Perrault lui a plutôt donné un peu plus d'ampleur. Aux quatre membres l'incluant, le nouveau maire en a ajouté deux en formant un sous-comité de la fiscalité municipale. Avec un délégué de l'exécutif en place, deux autres conseillers, toujours inconnus, devront trouver les nouveaux mécanismes pour que la Ville puisse combler les manques à gagner de près de dix millions pour les prochaines années financières.

Il s'agira d'un travail plus politique qu'économique, les hauts fonctionnaires municipaux continuant assurément à fournir les pistes de solution: ou couper, comment le faire, pourquoi et comment augmenter les revenus de toutes sources... sans augmenter les impôts. Aux suggestions, les élus devront ajuster les orientations politiques acceptables par la population et électoralement rentables à mesure que leur mandat avancera.

C'est à une révision en profondeur des sources de revenus que le maire Perrault a convié ses conseillers lors du lac-à-l'épaule du lac Brome. Il est fort probable qu'il en confiera la mission en partie au conseiller Serge Cardin; celui-ci a déjà pris les devants dans les discussions entourant les services offerts par Sherbrooke aux autres municipalités ainsi qu'à l'ensemble des Sherbrookoïses.

Il s'agirait d'une nomination très rentable pour le maire Perrault; il récupérerait ainsi un conseiller récalcitrant dans les deux premiers mois de son règne et ferait oublier du coup son éviction de l'exé-

cutif pour faire place au conseiller Jean-François Rouleau dont l'appui à la candidature du nouveau maire fut remarqué pendant la dernière course à la mairie.

En conservant l'exécutif, le maire Perrault évite une difficile démarche auprès du Conseil des ministres du gouvernement du Québec auxquels la Ville de Sherbrooke aurait dû demander un changement de sa charte pour retourner en arrière moins de deux ans après l'avoir fait modifier. Ce sont en fait tous les mêmes conseillers municipaux ayant exhorté le gouvernement à leur permettre la création d'un comité exécutif comme il n'en existe que dans cinq autres grandes villes québécoises qui changeraient leur feu d'épaulé en si peu de temps. Cela ne ferait pas très sérieux.

Eu égard à ses promesses, le maire Perrault a cependant pris soin d'ajouter que certains pouvoirs dévolus à l'ancien exécutif seront retournés au conseil de ville dans son ensemble donnant en exemple les relations de travail à la Ville. Il a spécifié que l'exécutif ferait dorénavant de la «poutine administrative»; comme si le véritable travail allait maintenant revenir aux trois membres du sous-comité sur la fiscalité.

Six conseillers plutôt que quatre dans cette nouvelle forme d'exécutif, c'est donner plus de poids encore à la structure décriée tout en impliquant plus d'élus dans la gestion réelle des orientations financières de la ville, ce qui cette fois s'inscrit dans la foulée des promesses du nouveau maire. Très belle façon de marier l'abandon d'une promesse à la concrétisation d'une autre. Chapeau monsieur le maire.

Le défi présenté aux membres de ce sous-comité sur la fiscalité sera grand. C'est à eux qu'on demandera de régler les problèmes financiers de la Ville. Déjà on a pu percevoir leur désir de revoir les ententes inter-municipales dans lesquelles Sherbrooke serait déficitaire. L'écueil en ce domaine serait de ne considérer que l'aspect financier des transactions sans considérer l'importance politique de ces orientations et de l'économie régionale globale.

Respectant une autre partie de ces engagements électoraux, Jean Perrault a aussi coupé de moitié les primes consenties aux membres de cet exécutif tout en leur octroyant quelques responsabilités supplémentaires, notamment la gestion des assurances et des fonds de pension. Cela respecte autant la volonté et l'évaluation que les membres de l'exécutif sous Paul Gervais avaient eux-mêmes exprimés avant la dernière campagne électorale. Ce n'est donc ni une trouvaille ni l'expression d'un geste courageux mais la mise en oeuvre de propositions déjà connues. La mesure a l'avantage de faire économiser plusieurs milliers de dollars à l'administration municipale sans modifier en profondeur sa structure de fonctionnement. Voilà qui est aussi un message important à l'endroit de la population à l'aube de choix importants pour combler les trous financiers des budgets. Comme l'exemple part d'en-haut, les salaires des



Le conseiller Serge Cardin

membres du conseil municipal aux aussi été gelés. Coupures et gels: qu'en pensent maintenant les syndicats?

DEMAIN: GELER LES TAXES POUR QUATRE ANS?

RÉPLIQUE

L'État et l'impôt

L'éditorial du 13 janvier, de M. Roch Bilodeau, traitait d'une hausse d'impôts appréhendée de 2 milliards \$ et arrivait à la conclusion que les conditions économiques d'emploi «auraient été encore bien meilleures avec 2 milliards \$ dans nos poches que dans celles du fédéral». Sans aucunement vouloir défendre les futures décisions du ministre Martin, il me semble que rien, dans ces 2 milliards \$, ne doit servir à de nouveaux services, à de nouveaux transferts ou à de nouveaux salaires de fonctionnaires. Rien n'est destiné à satisfaire davantage «la gourmandise débridée de l'État». Il y a des gourmandises de l'État assez grosses pour peser dans les budgets (Hibernia, ou plus d'un milliard \$ par année pour l'agriculture de l'Ouest) mais aussi des pingreries de l'État (garderies, lutte à l'analphabétisme, aide aux familles pauvres). Ici, pas de gourmandise. Ces 2 milliards \$, qui seront accompagnés de compressions additionnelles des dépenses, n'iront pas remplir les «poches du fédéral» mais sont destinés exclusivement à accroître les redevances des créanciers de l'État canadien, qui peuvent être des institutions financières ou des petits épargnants, accroissement qui est une conséquence directe de la hausse des taux d'intérêt depuis les dernières évaluations budgétaires, qui était de 2% au début de janvier.

André Goussisty, le 6 janvier dernier, mettait en évidence que les impôts et autres revenus de l'État fédéral sont très amplement suffisants pour assurer son fonctionnement, ses services et ses paiements de transfert. L'effet de tant de compressions des dépenses y est certainement pour beaucoup. Les données rapportées par M. Goussisty montrent que, particulièrement depuis 1986, c'est, dans «le meilleur pays du monde», l'énorme service de la dette qui transforme chaque année ce solde positif (80 milliards \$ au total, entre 86 et 93) en déficit. Aujourd'hui il faudrait des impôts supérieurs aux dépenses d'environ 42 milliards \$ pour arrêter la croissance de la dette.

Plusieurs économistes québécois, dont M. Pierre Fortin, dénoncent depuis des

Il faudrait des impôts supérieurs aux dépenses d'environ 42 milliards \$ pour arrêter la croissance de la dette

années les politiques de hauts taux d'intérêt. Ils ont été appuyés par les parlementaires conservateurs, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, et par les parlementaires libéraux lorsque ceux-ci étaient dans l'opposition, rappellent qu'une monnaie et des taux d'intérêt plus faibles, tout en augmentant le coût des importations, favorisent les exportations et la relance économique. Une fois au pouvoir, les hommes politiques donnent partout une priorité beaucoup plus grande à la solidité de la monnaie en allant même, comme Mme Thatcher, jusqu'à provoquer par la dureté de leurs mesures la réaction violente de grandes émeutes populaires.

Pour revenir à l'éditorial du 13 janvier, il est vrai mais très trompeur de dire «C'est simple: la somme de 2 milliards \$ qui sera aspirée par la machine gouvernementale représente autant d'argent qui ne sera pas dépensé au profit de l'économie.» C'est trompeur parce qu'il ne s'agit pas de nourrir la «gourmandise» de la machine gouvernementale elle-même mais de payer davantage aux créanciers de la dette (1,7 milliard \$ par point de taux d'intérêt), sans qu'il reste un sou de plus pour cette machine.

C'est trompeur aussi de laisser entendre que répondre exclusivement par des compressions de dépenses aux frais additionnels du service de la dette permet de libérer ces sommes «au profit de l'économie.» Une bonne partie des compressions des dépenses, jugées indispensables pour diminuer le déficit ou éviter des hausses d'impôts, ne donne par ailleurs rien de plus pour d'autres activités économiques. Lorsque par exemple on a décidé de hausser les frais de scolarité, cette mesure qui a permis une compression des dépenses de l'État n'a rien libéré pour le reste de l'économie. La tarification de services autrefois offerts sans frais, comme beaucoup des examens de la vue, n'en donne pas plus. Les privatisations de services publics, les transferts de factures d'un gouvernement à un autre ou de l'État aux usagers (comme par un impôt à la maladie ou des frais d'hôtellerie à l'hôpital), qui peuvent être discutés selon des critères politiques, l'urgence de diminuer l'endettement et la vision qu'on a du rôle de l'État, ne libèrent pas en soi des ressources pour le reste de l'économie. Il faut s'en souvenir lorsqu'on analyse comment les gouvernements doivent réagir aux hausses du chômage, de la pauvreté ou des taux d'intérêt. Il faut se souvenir que l'impôt est le principal outil de la solidarité collective, qui fait par exemple que le célibataire accepte de payer pour l'éducation des enfants des autres.

Thomas SOMCYNKY
Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julianne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Couston
Adjoint au directeur

La cause de Serge Noël inculpé séparément avec son frère du meurtre d'un garçonnet de Magog

Le juge permet à l'avocat Peter Downey de se retirer

Sherbrooke

C'est maintenant Me André Côté, de Dunham, qui prendra la relève pour poursuivre la défense du prévenu âgé de 43 ans.

Me Downey avait présenté en matinée une requête écrite au tribunal l'informant qu'il ne pouvait plus continuer son mandat à cause des dispositions du code de déontologie des avocats.

Il a appris récemment des éléments de preuve disculpatoires pour Noël à la connaissance d'un autre de ses clients et il est d'intérêt de les présenter au tribunal afin d'assurer une défense pleine et entière à l'inculpé, a-t-il mentionné.



Me Peter Downey

Me Downey a expliqué que sa démarche pour se retirer du dossier était animée par son souci de protéger les intérêts de Noël et de ne pas retarder les procédures dans cette affaire.

Le juge Côté a pris cette requête en délibéré jusqu'à la fin de la journée après la continuation de la partie conjointe de l'enquête des frères Serge et Camille Noël à laquelle Me André Côté a aussi assisté.

On se rappellera que Me Downey avait reçu lundi une convocation de la défense comme témoin à l'enquête de Camille.

A la suite de cette procédure, il avait demandé une remise pour s'entretenir avec le syndicat du Barreau.

Le juge Côté a indiqué qu'elle n'aurait pas retenu la demande de Me Downey de se retirer du dossier s'il avait été appelé à témoigner sur un point mineur dans l'autre cause.

Interrogé par la suite à ce sujet, Me Jean-Marc Bénéard a répondu qu'il est trop tôt pour dire si Me Downey sera réassigné dans la cause de son client Camille parce que cela dépendait de la preuve que la poursuite entend soumettre.

On se rappellera que les frères Noël sont inculpés séparément de complot et de meurtre au premier degré du petit Eric Arpin, neuf ans, dont le cadavre a été trouvé le 16 décembre dans un tunnel piétonnier sous la voie ferrée de la rue Stanley.

Leur enquête se poursuivra le 10 mars alors que le procureur Charles Crépeau doit appeler à la barre un autre policier, deux témoins civils et deux experts.

Hier, la couronne a fait entendre trois témoins civils qui ont été contre-interrogés par Mes Bénéard et

Downey.

On ne peut rapporter la preuve recueillie depuis le début de cette

procédure qui ne déroule sous le couvert d'une ordonnance de non publication à cette étape.

Un quadragénaire inculpé de tentative de fraude

Sherbrooke

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Saint-Louis a été accusé de plus de possession illégale de papiers d'identité ainsi que de marijuana.

Le procureur Pierre Proulx s'est opposé à sa remise en liberté provisoire et l'enquête sur cautionnement a été remise à aujourd'hui.

Il avait été interpellé mardi dans le centre-ville de Sherbrooke et se trouve sous le coup d'une probation.

Marcel Saint-Louis, âgé de 40 ans, a été inculpé de possession illégale de mandats bancaires internationaux, de tentative de fraude et de leur utilisation comme authentiques, le 24 janvier, à Sherbrooke.

Il avait été traduit hier devant le

L'école Camirand vendue 260 000 \$

Sherbrooke (GF)

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) vient tout juste de conclure la vente de l'école Camirand où étaient dispensés, avant le regroupement de la formation professionnelle au Centre Vingt-Quatre Juin, les cours de couture et de coiffure.

Selon les informations livrées lors de la séance régulière du conseil des commissaires, l'école a été vendue au prix recherché, soit 260 000 \$.

L'école a été vendue au Groupe Place Royale, une compagnie qui fait partie du groupe Admestrie de l'homme d'affaires Robert Morin.

À la CSCS, on explique que cette compagnie avait conclu une promesse d'achat, il y a une dizaine de mois. Le dossier a dû recevoir par la suite l'autorisation du ministère de l'Éducation, ce qui aurait été accompli au début de l'automne. Il y a quelques semaines, tous les contrats ont été finalisés.

Hier, il n'a pas été possible de parler à M. Morin et de connaître ses projets pour cette bâtisse. Au point de départ, l'acquéreur avait nourri le projet de loger les deux centres de main-d'œuvre que le gouvernement fédéral voulait réunifier. Il a donc répondu à l'appel d'offres du ministère des Travaux publics, un processus qui a finalement joué en faveur de la Place Wellington, au centre-ville.

LASER ACTION arrive!

Franchises disponibles. Occasion unique de démarrer votre propre entreprise. Nouveau concept de jeu de poursuite laser (vestes et pistolets laser). Totalement sécuritaire! Concept unique remportant un succès monstre aux États-Unis. Un jeu pour toute la famille, ligues et tournois.

Possibilité de revenus allant jusqu'à 6005 à l'heure!

— Expérience unique (arène de jeu ultra-futuriste)
— Vests et fusils reliés à un ordinateur (feuille de pointage personnalisée)

Nous désirons ouvrir un tel centre de jeu dans votre région, et sommes à la recherche d'un associé sérieux (franchise). Investissement requis: 80,000\$; concept clés en main.

Nous vous garantissons que vous allez chercher votre investissement en moins de deux ans! Investisseur sérieux seulement. Pour recevoir des informations, envoyez-nous vos coordonnées, et une courte lettre mentionnant votre expérience en affaires (ou votre travail).

PAR TÉLÉCOPIEUR SEULEMENT AU 819 225-4687 02083



RECONNAISSANCES ESTRIE 1995

La Banque Nationale du Canada et Bell, en collaboration avec la Chambre de commerce de la région sherbrookoise et la Chambre de commerce régionale de l'Estrie, vous présentent les finalistes au concours Reconnaissances Estrie 1995

◆ FINALISTES ◆

CATÉGORIE ENTREPRISE AGRICOLE OU FORESTIÈRE

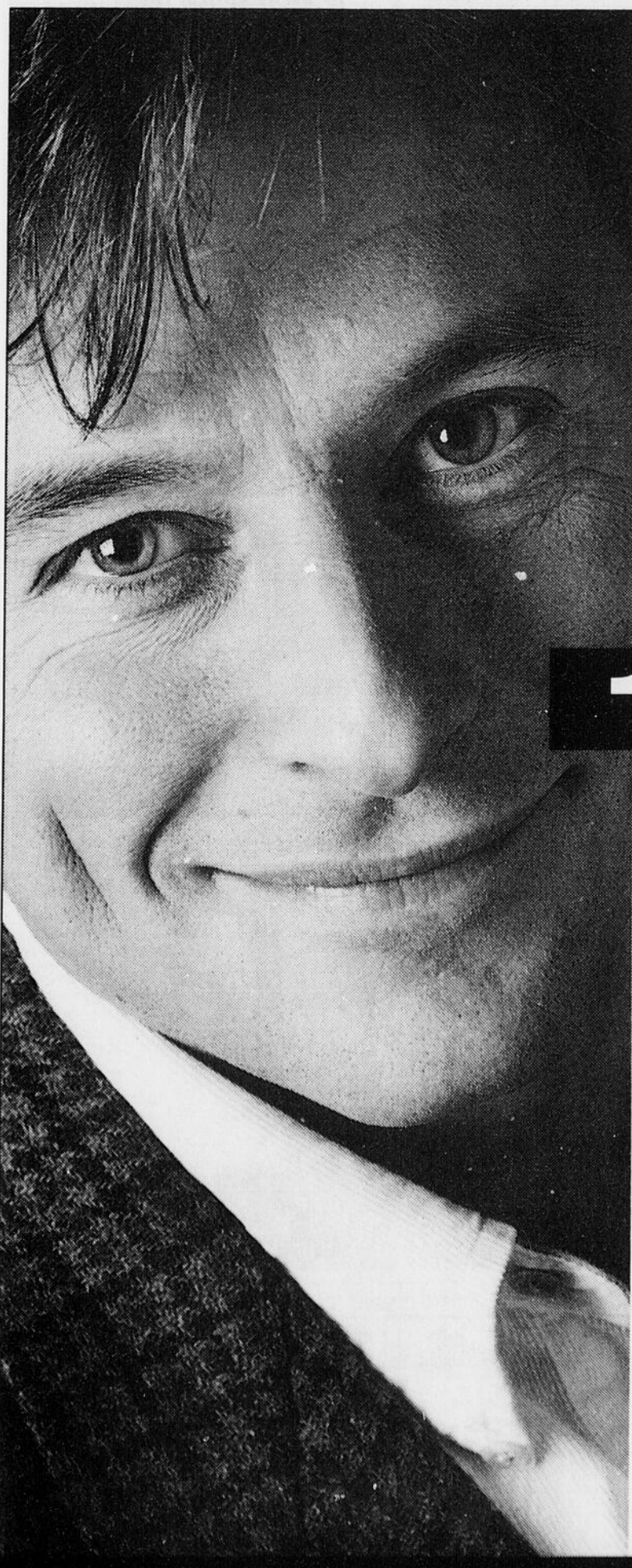
Ferme Jatton et Gremion Enr., COATICOOK

La Légumerie - Groupe Dionne Inc., COOKSHIRE

Le Vignoble le Cep d'Argent, CANTON DE MAGOG

Les lauréats de chaque catégorie seront connus au Gala qui se tiendra le vendredi, 17 février 1995 à 18 h. Hôtel Delta / Sherbrooke





« Des REER? Combiner sécurité et rendement serait l'idéal! »

100% d'accord!

Nouveau et exclusif REER Placement combiné Desjardins

Ce placement à capital initial garanti vous offre plus de rendement potentiel.

- Une partie du capital de départ est placée en dépôt à terme à intérêt composé de manière à reconstituer le capital initial après une période donnée.
- L'autre partie de la mise initiale est investie en fonds de placement* dont la valeur peut fluctuer, mais qui offrent un potentiel de rendement plus élevé.
- Le placement minimum est de 3 000 \$ pour un terme de 5 ans et de 5 000 \$ pour un terme de 3 ans (versement unique).
- Termes de 3, 4 ou 5 ans.
- Les fonds de placement peuvent être retirés partiellement ou totalement en tout temps.
- Les transferts entre Fonds Desjardins sont possibles et ce, sans frais.

* On trouvera des renseignements importants sur les Fonds Desjardins dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir un exemplaire, adressez-vous à votre caisse Desjardins participante. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital fluctuent.

Venez rencontrer votre spécialiste à la caisse qui élaborera avec vous la meilleure stratégie pour diversifier votre portefeuille d'épargne REER.



LA GAMME DE REER LA PLUS COMPLÈTE SUR LE MARCHÉ. LES MIEUX PLACÉS POUR VOUS CONSEILLER.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!



NE PAYEZ RIEN AVANT
NOVEMBRE 95
AUCUN DÉPÔT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT,
MÊME SUR LES TAXES!
 Sur produits sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

LIVRAISON GRATUITE
MÊME LE DIMANCHE!
 Détails en magasin.

GRATUIT 500\$
EN LOCATION DE FILMS VIDÉO
 Avec tout achat à prix affiché de 350\$ et plus.
 Maximum pour un an: 4 films / semaine maximum ou jusqu'à 500\$.
 Applicable dans nos Supermagasins. Non monnayable.

SPÉCIAL POUR LA PARTIE DE DIMANCHE

JANVIER UN MILLION! EN INVENTAIRE!

LIQUIDACTION

DERNIÈRE CHANCE!

ÉPARGNEZ JUSQU'À
100\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À
300\$

ÉPARGNEZ JUSQU'À
200\$

TÉLÉVISEUR

SANYO

26" / 25" TUBE
 VISION 25"

SPÉCIAL RABAIS 50\$ FOOTBALL

26" / 25" UN 26" AU PRIX D'UN 20"

- Affichage à l'écran
- Télécommande
- Entrée audio/vidéo

Rég.: 449.00

399⁰⁰

TÉLÉVISEUR

RCA

37" STÉRÉO
 COLORTRAK PLUS

IMAGE SUR IMAGE

SPÉCIAL RABAIS 200\$ FOOTBALL

- Télécommande Master Touch™
- Reducteur de bruit dbx
- Contraste maximum
- Affichage à l'écran Multilingue
- Saut publicitaire

Rég.: 1899.00

1699⁰⁰

SYSTÈME AUDIO

KENWOOD

5CD

RÉCEPTEUR D'AMBIANCE ACOUSTIQUE

- Puissance totale 250 watts en mode ambiphonique
- Double platine-cassette à inversion
- Lecteur CD à changeur rotatif (5 disques)
- Haut Parleur 3 voies 12"
- Haut Parleur Centrale arrière

Rég.: 1699.00

RABAIS 200\$ MEUBLE INCLU val.: 150.00

1499⁰⁰

TÉLÉVISEUR

MITSUBISHI

21" / 20" TUBE
 VISION 20"

SPÉCIAL RABAIS 100\$ FOOTBALL

21" / 20" STÉRÉO AVEC TÉLÉCOMMANDE UNIFIÉE MULTI-FONCTIONS

- Rappel du dernier canal
- Convertisseur 181 canaux
- Programmation automatique

Rég.: 499.00

399⁰⁰

TÉLÉVISEUR

Panasonic

33" STÉRÉO
 GA 00

IMAGE SUR IMAGE

SPÉCIAL RABAIS 200\$ FOOTBALL

- Écran ultra-plat
- Image IA
- Son IA
- 2 blocs d'accord pour image en médaillon

Rég.: 1999.00

1799⁰⁰

ORDINATEUR

Packard Bell

LEGEND 2016

- Processeur 486x33Mhz
- 4Mo de mémoire
- Disque rigide de 210Mo
- Lecteur 3.5" HD + Clavier et souris
- CD-ROM double vitesse
- Moniteur 5-VGA 14"
- Multi-session
- Photo CD

CDs INCLUS: GOLLIER - ANIMALS, DRESS MASTER 3000, HARS BEACON, VERSION ANGLAISE

LOGICIELS INCLUS: MS-DOS Windows 3.11, MS-WORKS, MS MONEY, MS ENTERTAINMENT PACK

MONITEUR SUPER VGA

Rég.: 1999.00

1599⁰⁰

TÉLÉVISEUR

HITACHI

29" TUBE
 VISION 27"

SPÉCIAL RABAIS 50\$ FOOTBALL

TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR

- Son ambiphonique
- Entrée A/V avant et arrière
- Entrée S-VHS
- Sortie audio variable
- Définition horizontale 600 lignes

Rég.: 849.00

799⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE VHS

RCA

RABAIS 30\$

MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES

- Programmation à l'écran bilingue
- Télécommande infrarouge à accès direct
- Minuterie programmable de 8 événements

Rég.: 299.00

269⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE VHS

JVC

RABAIS 30\$

MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO HI-FI 4 TÊTES

- Entrées AV en façade plaquées or
- Télécommande Multimarque
- Menu à l'écran bilingue

Rég.: 429.00

399⁰⁰

TÉLÉVISEUR

HITACHI

33" TUBE
 VISION 31"

SPÉCIAL RABAIS 100\$ FOOTBALL

TUBE ULTRA NOIR

- 650 lignes de définition
- Guide facile d'affichage à l'écran
- Télécommande "Slim Genius"

Rég.: 1299.00

1199⁰⁰

ÉCRAN GÉANT

RCA

46" CINÉMA AU FOYER™ PROJECTION STÉRÉO

IMAGE SUR IMAGE

SPÉCIAL RABAIS 300\$ FOOTBALL

- Image couleur en médaillon
- Système sonore SRS(+)
- Amplificateur stéréo 5 watts/canal
- Reducteur de bruit dbx
- Télécommande universelle Master Touch®

Rég.: 2299.00

1899⁰⁰

ÉCRAN GÉANT

TOSHIBA

48" À PROJECTEUR MODÈLE MINCE AVEC IMAGE DANS IMAGE (COULEUR) ET SON "SURROUND"

P-I-P

SPÉCIAL RABAIS 200\$ FOOTBALL

- 800 lignes de résolution
- Télécommande Universelle
- Décodeur de sous-titres

Rég.: 3199.00

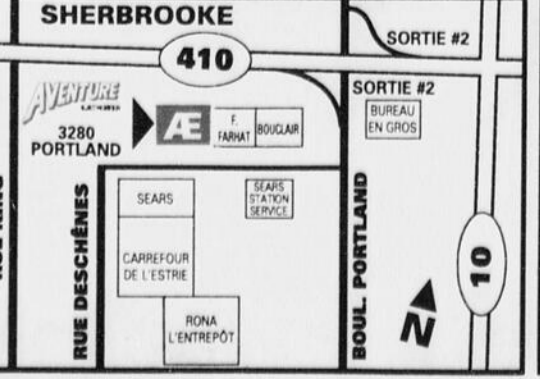
2999⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock dans la même région.

NUL NE PEUT BATTRE NOS PRIX

SUPERMAGASIN

À côté du **CARREFOUR DE L'ESTRIE**
 3280, Boul. Portland
346-6633



2 BOUTIQUES

CARREFOUR DE L'ESTRIE
 3250, Boul. Portland
 Tél.: 820-1476
 Tél.: 820-1732